



Communiqué de presse

Gouverneur f.f. de la province de Liège

Mercredi 14 juillet 2021

Inondations en province de Liège : déclenchement d'une phase provinciale de crise

Suite aux fortes précipitations depuis la nuit dernière et au vu des problèmes d'inondations qui ont frappé plusieurs communes de la province de Liège, la Gouverneur f.f., Madame Catherine Delcourt, a décidé d'activer **une phase provinciale de gestion de crise**.

Dans ce cadre, elle a réuni dès ce matin les différentes disciplines de secours et d'intervention afin de faire le point sur les dégâts constatés, les besoins actuels et futurs, l'évolution de la situation météorologique et les lieux les plus impactés par les pluies.

Actuellement, ce sont les communes de **Jalhay, Spa et Theux** qui connaissent les plus grandes difficultés. Les centres de Spa et de Theux sont sous-eau.

Il est dès lors vivement déconseillé de s'y rendre. De même, il ne faut pas emprunter les nationales 62 et 629. Il est par ailleurs vivement recommandé aux habitants concernés de ne pas sortir de chez eux par eux-mêmes, mais seulement sur demande et en suivant les recommandations des pompiers.

D'autres communes sont également impactées, comme Esneux, Ferrières, Raeren ou encore Trooz.

En outre, les nationales suivantes sont fermées à la circulation :

- N30 entre Aywaille et Harzé et N633 entre Aywaille et Trois-Ponts.
- N673 entre Fond de Foret et Noirimont.
- N61 entre l'avenue des Thermes et Fond de Cris.
- N621 entre la rue de Romsée et la limite avec la commune de Trooz.

De manière plus générale, Madame le Gouverneur f.f. rappelle à la population de suivre attentivement les recommandations suivantes en cas d'inondations :

- Contacter le 1722 pour signaler l'inondation ou le 112 si une vie humaine est en danger.
- Placez une planche étanche dans l'embrasement de la porte et colmatez avec du silicone.

- Limitez vos déplacements et évitez les zones dangereuses.
- Construisez, à l'aide de sacs de sable, des petites digues devant les ouvertures dans la cave, les portes extérieures ...
- Enlevez les tapis et placez vos meubles à une hauteur sûre.
- Transportez à l'étage les objets de valeur et les papiers importants (contrats, factures ...).
- Fermez, si nécessaire, les robinets d'arrivée de gaz, d'électricité et d'eau.
- Garez votre voiture à un endroit sûr. Evitez de la laisser dans votre garage.
- Veillez à ce que des objets laissés au jardin ne puissent pas être emportés par les eaux.
- Tenez compte de vos animaux domestiques.
- Photographiez les espaces inondés.

Les services du Gouverneur ainsi que l'ensemble des disciplines de secours et d'intervention restent pleinement mobilisés afin de coordonner au mieux, avec les communes touchées, les interventions à effectuer et les besoins à prévoir.

Personne de contact :

Jean-Yves SEGERS

Porte-parole

GSM : 0486/21.14.22

Email : jean-yves.segers@provincedeliege.be